

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Village de la Paix lundi 29.04.2019 au Village de la Paix.



Personnes présentes :

Thomas von der Crone	TC	Salvatore Lombardo	SL
Yves Wiedmer	YW	Jonas Murith	JM
Lucienne Devaud	LD	Corinne Stasierowski	CS
Tania Wiedmer		Raymond Andrey	
Erwin Troxler		Eric Amato	
Rita Zumoberhaus		Maxime Ecoffey	
Jean-Claude Raboud		Bertrand Savoy	
Janine Chalet			

Personnes excusées

Sara Ulmann, Ittigen	Franz Stappung, Hagendorn
Anne-Laure Sonnenwyl, Broc	Jungwacht Blauring Luzern (Valentin Beck)
Anita Thomas, Fribourg	Lydia + Werner Spuler, Endingen
Andrea del Avo, Bern	Simone von Ah, Zürich
Bruno Grünenfelder, Tinterin	Franz Buser, Rüfenacht
Rahel Steger, Fribourg	Christina Huaman, Neyruz
Peter Zumoberhaus, Wichtrach	Maja-Lina Gottier, Solothurn
Sylviane Brodard, Broc	Nicole Sigrist, Luzern
Sylvette Despont, Moléson Village	Matthias und Irène Vomstein, Luzern
Commune de Broc	Gerhard Bächler, Tifers
Commune de Gruyères (Madame Seydoux)	Herbert Schmid, Ebikon
Pascale Larcher Berset, Fribourg	Franz-Xaver Jans, Adligenswil
Franz und Hanna Troxler, Rothenburg	Regina Messer, Münchenbuchsee
Rolf Keller, Cressier	Sibylle Ackermann und André Birbaum, Bern
Isabella Dal Maso	Anrdé Brugger, St. Gallen
Stephan Tschirren und Sibylle, Wohlen	Jacques Doutaz, Fribourg
Mirjam und Othmar Fuchs, Uznach	Peter und Elisabeth Zingg-Pfeiffer, Mönchaltorf

Démission de membres

Franz et Maya Helfenstein, Emmen
Franz und Hanna Troxler, Rothenburg
Martin Vollmeier, Luzern

<p>1. Accueil et introduction</p> <p>Après la salutation des personnes présentes, l'assemblée débute par une minute de silence en hommage à Josef Wirth, président de l'association décédé en juillet 2018.</p> <p>Comme introduction, Salvatore Lombardo présente le Village de la Paix et son action.</p>	
<p>2. Approbation du procès-verbal du 23 avril 2018</p> <p>Le procès-verbal du 23 avril 2018 est approuvé à l'unanimité. Yves Wiedmer écrit le procès-verbal du jour.</p>	
<p>3. Membres</p> <p>Nouveaux membres: Anne-Laure Sonnenwyl Membres démissionnaires: voir liste au-dessus</p>	
<p>4. Rapport annuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'année 2018 été marquée par le décès de Josef Wirth, président de l'association. Le Village de la Paix est très reconnaissant pour tout ce que Josef a apporté à l'association. • Location : depuis 2017, il y plus de vie dans la maison communautaire, ceci grâce aux locataires des chambres. La chapelle est occasionnellement occupée par des soirées de louanges, de prières, des cours de danse ou d'autres activités comme par exemple une conférence organisée par l'association du retable de M. Jacques Cesa. • Personnel : Lucienne Devaud, qui travaille pour l'association depuis plus de 20 ans, Jonas Murith, Salvatore Lombardo, Corinne Stasierowski ainsi qu'une personne auxiliaire pour les nettoyages). Raymond Andrey a remplacé Jonas Murith pendant ses vacances. • Locations : les deux maisons d'habitations sont louées à l'année. La salle polyvalente est louée jusqu'à cet été à l'accueil extra-scolaire de Broc et Botterens, dès cet automne, une école alternative adaptée au mieux au rythme des enfants est intéressée à une location de la salle polyvalente. Le sous-sol est loué à une entreprise de construction. • Agriculture : L'AgriCulture, avec son verger, ses platebandes et les nombreux petits fruits poursuit son développement au Village de la Paix. • Travaux d'entretien : des travaux d'adaptation de l'alimentation électrique ont été réalisés dans tous les bâtiments. Il est prévu de rénover la façade ouest de la maison cet automne. • Le projet «adelantel!», un parcours constitué de 5 ateliers sur la durabilité, adressé principalement à des jeunes de 12 à 16 ans, est en cours d'élaboration. L'atelier sur la citoyenneté est le premier atelier terminé. • Membres: l'association compte actuellement environ 170 membres. 	
<p>5. Comptes 2018 et rapport de révision</p> <p>Salvatore Lombardo présente les comptes 2018, le bilan et le budget 2019 du Village de la Paix. Les comptes 2018 se terminent avec un bénéfice de CHF 4'370.00 Le réviseur, dans son rapport du 8 avril 2019, demande d'accepter le décompte final 2018. Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.</p>	
<p>6. Approbation du budget 2019</p> <p>Le budget 2019 présenté est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.</p>	

<p>7. Election de nouveaux membres du comité</p> <p>Anne-Laure Sonnenwyl s'est intéressée à rejoindre le comité mais y a finalement renoncé pour des raisons familiales.</p>	
<p>8. Remerciements</p> <p>Tous les collaborateurs et personnes ayant oeuvré pour le Village de la Paix en 2018 ont été remerciés durant cette assemblée. Un merci particulier à Lucienne Devaud pour son fidèle engagement et dévouement pour le Village de la Paix depuis maintenant 20 ans.</p>	
<p>9. Informations et divers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 7 septembre 2019 aura lieu la fête du Village de la Paix • Cotisations des membres : sur les 170 membres, seuls environ 80 membres ont payé leur cotisation annuelle. Une réflexion est à faire par rapport à cette situation. Ces personnes vont être informées. Si elles ne peuvent pas payer la cotisation, elles peuvent en informer l'association. Si le Village de la Paix n'a pas de retour de la part de personnes n'ayant pas payé leur cotisation plusieurs fois de suite, celle-ci seront informées que sans cotisation, elles ne seront plus membres. • La question est posée de contacter les membres par mail. • Statuts : la mission de l'association, décrite dans les statuts va être reformulée dans le cadre d'une journée de réflexions prévue, ceci dans le but d'avoir un texte qui explique mieux la mission de l'association. • Tania Wiedmer évoque les apéros-divest, dont le principe est un échange convivial de deux heures pour comprendre pourquoi et comment agir pour le climat en ciblant la place financière suisse, moteur majeur du dérèglement climatique. Ce genre d'événement pourrait être intéressant à organiser au Village de la Paix, soit par les habitants, à titre privé ou en coordination avec l'association. 	

Epagny, le 28 juin 2019